

## DECISION DU PRESIDENT N° DECRE\_2026\_034

### Droit de Prémption Urbain Déclaration d'intention d'aliéner N° DIA 085 TdM 26H011

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

*Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 211-1 et suivants,*

*Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-9,*

*Considérant que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est compétente en matière de Plan local d'urbanisme et que par conséquent, elle est compétente de plein droit en matière de droit de prémption urbain en vertu de l'article L211-2 du code de l'urbanisme,*

*Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DEL20260407\_08 en date du 07 avril 2026 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu, pour exercer le droit de prémption urbain,*

*Vu la déclaration d'intention d'aliéner en date du 20 mars 2026 relative à la cession de l'immeuble cadastré section AB numéros 117 et 118 situé sur la commune de MONTAIGU-VENDEE (85600), Commune déléguée Montaigu – 191 Rue Moulin Gros*

*Considérant que la déclaration d'intention d'aliéner reçue est relative à une cession d'un bien classé en zone à vocation économique cadastré section AB numéros 117 et 118*

### DÉCIDE

#### ARTICLE UNIQUE

De renoncer à préempter l'immeuble cadastré section AB numéros 117 et 118 d'une contenance totale de 00ha 14a 38ca situé sur la commune de MONTAIGU-VENDEE (85600), Commune déléguée Montaigu, 191 Rue Moulin Gros ; le tout moyennant le prix principal de 140.000,00 €.

Fait à Montaigu-Vendée



Antoine Chereau  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
12 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un  
recours devant le Tribunal Administratif de  
Nantes (6, allée de l'île Glonette – CS 24111  
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de  
deux mois à compter de sa publication et/ou  
notification*